

DÉLIBÉRATION N°2026/06/06

Vente du véhicule de défense incendie

L'an deux mille vingt-six le 16 juin à 19 h 30, le Conseil Municipal de la ville de Saint-Leu d'Esserent dûment convoqué s'est réuni à la salle Art et Culture sous la présidence de Monsieur VIOLA Laurent, Maire,

Etaient présents : Laurent VIOLA / Daniel ROLLAND / Céline TURPIN / Claude-Alain WAMBA / Virginie SASSIN / Xavier EUVERTE / Nadine NAHAS / Cinthia CARLIER / Laurent DAIME / Véronique TÊTEFORT / Fabrice SPECQUE / Céline CARTIER / Gwenaëlle BRAULT / François AMIOT / Frédéric DÉTAVE / Claude WOZNIAC-LECLERCQ / Jean-Michel MAZET / Frédéric BESSET / Laurent TARASSI / Estelle SUEUR

Etaient absents : Mathieu GUÉRIDON (pouvoir à Céline CARTIER) / Yves BLANCHARD (pouvoir à Frédéric DÉTAVE) / Anna SCALA (pouvoir à Virginie SASSIN) / Nadia AMAR (pouvoir à Claude WOZNIAC-LECLERCQ) / Laëtitia LAHORTE (Pouvoir à Daniel ROLLAND) / Sylvie POYÉ (pouvoir à Frédéric BESSET) / Christelle TERRE (pouvoir à Laurent TARASSI)

Secrétaire de séance : Céline CARTIER

En exercice : 27

Présents : 20

Procurations : 7

Votants : 27

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la commune d'Essuiles recherche un véhicule de défense incendie pour son Centre de Première Intervention,

Considérant que la commune de Saint Leu d'Esserent dispose de ce type de véhicule dont elle n'a pas d'utilité,

Considérant que la Commune de Saint-Leu d'Esserent souhaite vendre de gré à gré à la Commune d'Essuiles (60510) le véhicule de défense incendie de marque Renault Master immatriculé DC 478 PK,

Considérant que ce véhicule de première intervention est vendu en l'état,

Considérant que le prix convenu entre les parties est de 10 000 € TTC sachant qu'aucune des deux communes n'est assujettie à la TVA,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte la proposition d'achat de la Commune d'Essuiles (60510) du véhicule de défense incendie Renault Master immatriculé DC 478 PK en l'état pour un montant de 10 000 € TTC ;
- Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cette opération.

Adopté à l'unanimité

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Vu pour extrait certifié conforme au registre

Saint Leu d'Esserent, le 16 juin 2026

Date de la convocation le 10 juin 2026

Le secrétaire de séance,



Céline CARTIER



Le Maire,



Laurent VIOLA